



Lixing, le 30 Mai 2010.

Aux responsables du projet,

Après consultation du dossier, nous avons l'honneur de vous demander de retenir le tracé A pour les raisons suivantes :

- 1) C'est celui qui détruit le moins de milieux naturels et réutilise au mieux les infrastructures déjà existantes.
- 2) Il sera moins cher à réaliser, ce qui dégagera des moyens à investir dans la lutte anti-bruit pour protéger les habitants de la rue de Nancy. Ceci concerne la partie violette de ce tracé. La meilleure solution serait l'édification d'un merlon arboré. Un mur anti-bruit végété s'intégrant à l'environnement est envisageable aussi.

Pour le G.E.C.Na.L. , le Président : Wernet Armand